**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 35 (1947)

**Heft:** 733

Artikel: Glané dans la presse

Autor: [s.n.]

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-266244

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 01.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

sur la participation financière de la Confé-dération aux œuvres de secours en faveur des personnes dans la gêne fixait le barême de gêne suivant :

Célibataire, état de gêne pour un revenu mensuel inférieur à fr. 166,70. Mariés, sans enfant, état de gêne pour un revenu mensuel inférieur à fr. 258,50. Mariés, 1 enfant, état de gêne pour un revenu mensuel inférieur à fr. 296.—
Mariés, 2 enfants, état de gêne pour un revenu mensuel inférieur à fr. 333,35.

revenu mensuei interieur a fr. 333,35.

Or, l'ouvrière payée fr. 0,50 à l'heure dans le tricotage et celle payée fr. 0,75 à l'heure dans la confection — en admettant que ce salaire soit net — ne gagnerait en travaillant 48 heures par semaine soit 208 heures par mois, que fr. 104,— dans le premier cas et fr. 156,— dans le second cas.

Le salaire mensueil de ces curvières care

Le salaire mensuel de ces ouvrières sera donc, pour la tricoteuse de fr. 62,70 en dessous de la limite fixée par le barème de gêne et pour la couturière de fr. 10,70 en dessous de cette limite.

Comment ces ouvrières pourraient-elles être satisfaites de leurs salaires?

Ceci nous oblige à constater qu'en fixant ces tarifs, les commissions professionnelles précitées ont paru complètement ignorer que ces derniers ne permettent pas de vivre même très modestement puisqu'elles ont admis des

salaires inférieurs aux limites fixées par le Conseil fédéral pour l'état de gêne. Ainsi donc les commissions professionnelles précitées ont admis que l'Etat, les communes ou l'assistance publique doivent complèter le salaire de ces ouvrières puisqu'elles n'exigent pas des patrons l'application des tarifs au moins égaux, ou même un peu supérieurs au barême de gêne. De fait, l'ordonnance pré-citée mentionne que toutes les personnes ou familles dont le revenu total n'atteint pas les normes indiquées peuvent bénéficier d'une œuvre de secours organisée, soit par la Con-fédération, soit par les cantons (ou les communes).

Se rend-on compte, en haut lieu, de l'humi-Se rend-on compte, en haut lieu, de l'humi-liation que l'on fait subir à ces travailleuses en les obligeant à s'adresser à des œuvres de secours, alors qu'elles travaillent régulière-ment et même durement, parfois? Comme nous l'avons dit plus haut, cette catégorie de citoyens ne réclame pas l'aumône, mais demande une rémunération équitable rour le travail forurie.

pour le travail fourni.

pour le travail fourni.

Pour mesurer l'ampleur de la tâche à accomplir pour donner un standing de vle convenable aux 70.000 ouvrières et ouvriers qui travaillent aujourd'hui à domicile, en Suisse, il suffit de jeter un coup d'œil sur le tableau comporatif des salaires dans le travail à domicile payés en janvier 1944 et en avril 1947 que nous reproduisons ci-dessous :

							1944			1947			
							Min.		Max.		Min.		Max.
Cartonnage						Fr.	0,20	-	0,30		1,10	-	1,40
Tricotage à la main						>	0,20	-	0,45		0,50	-	-
Pliage de pattes à bleu .	٠.					20	0,30	-	0,60		0,30	-	0,60
Pliage de bonbons						39	0,30	-	0,60		0,30	-	0,80
Confection dames et enfants						>>	0,40	-	0,60		0,90	-	2,—
Broderie				•		30	0,30	-	0,80		0,30	-	0,80
Cornets en papier			•			>>	0,45	-	0,60		0,45	-	0,60
Lingerie et trousseaux						>>	0,50	-	0,60		0,80	-	1,—
Bretelles						>>	0,40	-	0,80		0,40	-	0,80
Emballage lames à raser .						>>	0,60	-	0,80	4	0,60	-	0,80
Cravates			٠.			39	0,60	-	0,90		1,20	-	1,50
Vêtements de travail						>>>	0,60	-	0,90		0,80	-	1,30
Chemiserie sur mesure .						D	0,80	-	1,—		0,80	-	1,50
Stoppage						>	2,—	-	2,50		2,—	-	2,50

Nous avons montré jusqu'ici les côtés som-bres du tableau des salaires des travailleuses à domicile. Nous serions injustes cependant si nous ne terminions pas cet article en relevant comme il convient les initiatives heureuses orises par une minorité d'employeurs pour prises par une minorité d'employeurs pour donner à leurs ouvrières à domicile un standing de vie répondant à la notion du respect de la personnalité humaine qui doit être la notre aujourd'hui.

Nous voulons souligner ici l'effort de la maison Arthur SCHIBLI S. A. de notre ville. Cette entreprise a créé une caisse d'épargne pour son personnel travaillant à domicile. Elle

alimente cette caisse en versant le 5 % sur tous les salaires payés. De son côté les ou-vrières à domicile font à la caisse un versement analogue.

Avant l'entrée en vigueur de la loi genevoise Avant i entree en vigueur de la loi genevoise sur les vacances payées obligatoires, la maison SCHIBLI S.A. accordait déjà des vacances à son personnel travaillant à domicile sur la base du 3 % du salaire réalisé au cours de l'année précédant la période des vacances. Ce pourcentage a été porté à 4 % depuis l'entrée en vigueur de la loi. Il équivaut à 12 jours de vacances pour l'ouvrière régulièrement occupée toute l'année.

Mais ce n'est pas tout, en sus de ces 12 jours de vacances, la maison Arthur SCHI-

12 jours de vacances, la maison Arthur SCHI-BLI S. A. paie au même personnel 8 jours fériés pleins par année. Jusqu'ici ces jours fériés étaient payés sur la base d'une indem-nité fixe de fr. 8.— pour les femmes et de fr. 12.— pour les homnes pour chaque jour férié. Depuis 1947 les 8 jours fériés sont in-demnisés sur la base du salaire moyen jour-ralier.

En outre des allocations d'automne et de printemps sont versées à chaque ouvrière à domicile, selon le travail fourni, jusqu'à concurrence d'un montant maximum de fr. 200.—. currence a un montant maximum de 1r. 200.—. Il en est de même pour les gratifications de fin d'année dont le maximum est fixé à fr. 100.—. De plus une prime spéciale de 5 % sur la production encourage les ouvrières à fournir l'effort maximum.

Il faut encore ajouter que chaque personne

travaillant à domicile pour la maison Arthur SCHIBLI S.A. reçoit gratuitement 100 kgs de pommes de terre par année et 50 kgs en

Quant à la formation des prix dans cette entreprise il faut souligner tout particulière-ment que celle-ci est confiée à une con mission ment que cene-ci est confue a une con.mission ouvrière composée d'une ouvrière lente, d'une ouvrière d'habileté moyenne et d'une ouvrière rapide. La commission fixe elle-même les prix à la pièce de chaque modèle fabriqué en série. Aujourd'hui les tarifs fixés par cette commission prévoient un salaire moyen de fr. 2,— à l'heure. En 1946 ce salaire moyen était de fr. 150. Les ouvrières apprecant est le commission prévoient un salaire moyen était de fr. 150. Les ouvrières apprecant est le commission prévoient un salaire moyen était de fr. 150. Les ouvrières apprecant est le commission prévoient un salaire moyen était de français de la commission prévoient un salaire moyen de fait de français de la commission de la commission de la commission prévoient un salaire moyen de français de la commission fr. 1,50. Les ouvrières composant cette commission permutent chaque année afin que mission permutent chaque année afin que tour à tour chaque ouvrière puisse faire entendre en voir ! tendre sa voix!

Que nous voilà loin des conceptions et des Que nous voila iom des conceptions et uces méthodes qui régissent encore le 95 % du travail à domicile en Suisse! Et cependant l'exemple magnifique que nous donne cette entreprise genevoise ne constitue-t-il pas un rayon de lumière et une espérance dans la nuit de l'égoïsme dominant aujourd'hui?

Albert Sassi.

Albert Sassi.

### Une artiste disparaît

On annonce, à Genève, le décès de Mme Lydie Malan, atteinte depuis de longs mois d'une grave maladie; cette musicienne absorbée par son art, n'oubliait pas la solidarité qui doit unir toutes les femmes, elle fut une fidèle abonnée de notre

journal.

Elève du Conservatoire, disciple de Jacques Dalcroze, elle termina ses études à Munich. De retour dans sa ville natale, elle fut bientôt appe-lée comme professeur au Conservatoire, où elle enseigna pendant 37 ans, le solfège, l'improvisa-tion, la direction de chœurs d'enfants. Non seu-lement elle était douée d'une sensibilité particu-lière pour la musique, mais elle savait communi-quer sa flamme aux autres. Combien nombreux sont œux auxquels elle a ouvert les portes d'un monde ignoré. Parmi ses élèves les plus fervents, phalange réputée, créée par elle, qui interpréta magistralement tant de pages oubliées de la

Lors de la cérémonie funèbre, c'est le « Motet » qui lança, sous les voûtes de St-Pierre, un der-nier adieu à l'inspiratrice, à l'amie... sous la forme harmonieuse qu'elle aimait entre toutes.

#### Allocations familiales

Lors de séances récentes, le Grand Conseil Lors de séances récentes, le Grand Conseil genevois s'est occupé de la projection de la famille, discutant divers projets touchant les allocations pour enfants. Le 7 mai, il a décrété ce qui suit : Article unique. « L'article de la loi du 12 février 1944, sur les allocations familiales en faveur des salariés, modifiée par la loi du 27 octobre 1945, est modifié en ce sens, que le montant de l'allocation minimum par enfant est porté de 15 à 25 francs. » 25 francs.

Depuis lors, la commission a repris les pro-jets étendant les effets de cette loi de dé-

fense i amiliale non plus seulement aux salariés mais encore aux artisans et, à tous les tra-vailleurs indépendants sans personnel, aux employeurs et aux employées de maison..

Un débat récent sur ce dernier point nous intéresse particulièrement: le personnel fé-minin de maison devrait bénéficier aussi de ces dispositions. Malheureusement, tout le ces dispositions. Malheureusement, tout le monde n'est pas d'accord, disant que le con-trôle auprès des maîtresses de maison, qui devraient naturellement verser leur part à une caisse de compensation, serait trop com-pliqué pour être institué et devenir efficace. Cependant nous trouverions déplorable qu'un Cependant nous trouverions déplorable qu'un simple problème d'organisation pratique s'opposât à l'application équitable de la loi. Au moment où les associations féminines, de notre pays et des nations voisines, viennent de voter une résolution tendant à réformer de plus en plus le service de maison afin qu'il devienne une profession semblable aux autres, il serait très fâcheux de créer ce précédent injuste. Il y a dans le personnel de maison des veuves, des divorcées ou des célibataires qui ont charge de famille, pourquoi seraient-elles privées de l'aide que l'on accorde aux autres travailleuses? Ou bien elles abandonneront cette profession sacrifiée, et c'est ce que nous devons empécher si vraiment nous voulons protéger la famille, ou bien elles se procureront des ressources au détriment de la morale. Nous ne saurions nous désintéresser de cett discussion à laquelle nous ne sommes malheureusement à laquelle nous ne sommes malheureusement à laquelle nous ne sommes malheureusement pas conviées. Si nous avions là-haut quelque députée, nous nous flattons qu'elle aurait vite fait de convaincre chacun qu'on ne saurait créer d'exceptions à l'application d'une loi, sous prétexte qu'il ne s'agit que d'un petit groupe d'intéressées. L'aide aux mères de famille surmenées est une question brûlante actuellement, les solutions sont ardues à trouver, si les autorités nous crèant enante actuenement, les soutons sont arques à trouver; si les autorités nous crèent en-core des difficultés par des décisions in-considérées, comment les résoudre? Jusqu'à quand faudra-t-il attendre pour que l'on com-prenne chez nous que, dans les conditions ac-tuelles, au milieu des perpétuelles interven-tions de l'Etat dans les détails du ménage, nous avons besoin de nous défendre en per-sonne et non pas toujours par député mas-culin interposé? A. W. G.



#### Glané dans la presse...

M. Pierre Grellet écrit dans la Gazette de

« Diogène se promenait en plein midi avec une lanterne pour trouver un homme. Il n'en aurait pas trouvé l'autre jour dans la capitale fédérale où le sexe dit fort ne brilla guère. Les dépêches ont relaté cet incident peu relui-sant pour le sexe, dit aussi le sexe laid. Une jeune fille, vendeuse dans un magasin, dépiste

#### Publications reques

Ravensbrück. Les Cahiers du Rhône. Editio de la Baconnière, Neuchâtel. Décembre 1946. Nom de sinistre mémoire : Ravensbrück.

Le volume bleu est un réquisitoire terrible Il faut le lire. Comment en donner un résumé? Ecrit par des survivantes — survivantes parmi des milliers et des milliers de victimes, il est dédié à la mémoire des femmes de tous les pays qui ont donné leur vie dans la camp de Ravens-

Parmi les noms de celles qui sont sorties vivantes de l'enfer et ont signé un certain nombre de ces pages, Geneviève de Gaulle.

M.-L. P.

Folle éphéméride, Roman par Libbie Block. Adapté de l'américain par Jame Fillion, Edition Jeheber. Genève, Paris, 1947.

Un roman de femme aussi, et qui transporte le lecteur dans une ville du Colorado où est née et a vécu jusqu'à son mariage, à dix-sept ans, Maad Eames, l'héroïne de cette histoire mouvementée

d'un être jeune à la recherche du bonheur. Ce n'est pas sans peine, sans beaucoup larmes et de luttes que le but semble finalement

Ce qui ne peut que frapper une lectrice euro péenne, c'est le vide de ces existences de femmes mondaines, et c'est le rôle qu'y joue l'alcool pour l'un et l'autre sexe. On est un peu écœuré de tant de whisky et de cocktails, mais il y a de la vie, et parfois de la couleur dans ces

Dans le brouillard. Roman par Ellen-C. Philtine, traduit de l'anglais par Claude Orlanes. Edi-tion Jeheber, Genève, Paris, 1947.

Presque tous ces volumes comptent environ quatre cents grandes pages. C'est généralement trop; ainsi « Dans le brouillard » ne perdrait rien — au contraire — s'il était plus sobre de

Farland un immense établissement d'Etat qui héberge des centaines de malades mentaux — est le sombre cadre entre les limites duquel vit tout un monde de médecins, administrateurs, assistantes sociales, personnel de tout genre —
hommes et femmes. Des antipathies, des haines,
des intrigues, cruelles ou mesquines, rendent
la vie intolérable à un jeune ménage qui arrive
là de New-York. Le Dr Carson manque encore d'expérience, mais il a des idées et du cœur. Il essaie de réagir contre les méthodes primi-tives qui ne tiennent aucun compte du malade au point de vue humain; il essaie des traitements nouveaux, mais ne cesse de se heurter à l'incompréhension, à l'hostilité, à l'inertie et à l'indifférence, et toujours aux réglements dictés

par une stricte économie. Sa femme, peintre de talent étouffe dans ce milieu accablant et voudrait à tout prix en sortir avec son mari qui s'y enlise. Des malentendus graves surgissent entre ces deux êtres qui s'ai-ment. Tout semble perdu, mais finalement l'a-mour triomphe et l'on quitte ce Farland de

Rodolphe Tæpffer, par Mariane Gagnebin. Collection : Trésors de mon pays. 20 fr. — Editions du Griffon - Neuchâtel.

R. Toepffer est naturellement mieux connu A. Toepiter est naturellement mieux connu à Genève qu'ailleurs, où cependant il ne fut et n'est toujours pas un inconnu. Par la plume autorisée de Mme Gagnebin, dans la collection Trésors de mon pays, les éditions Griffon ont voulu le rappeler aux Suisses romands d'aujourd'hui. Le Maître qu'il fut dans les lettres romandes par ses romans, ses nou-velles, ses voyages en zigzag, et dans la vie ar-tistique de notre pays par ses Réflexions et menus propos d'un peintre genevois et autres étu-des, le pédagogue distingué, le patriote, l'artiste, l'humoriste, pénétrant psychologue, l'auteur ini-mitable des albums de caricatures, l'homme privé enfin: Mme Gagnebin, en quelques pages, pré-sente tous les côtés de cette riche et sympathique personnalité, et termine sa captivante étude par ces mots : « Lorsque M. Paul Chaponnière écrivit

le délicieux volume intitulé Notre Tæpffer, le le délicieux volume intitulé Notre Tarpfer, le pronom possessif qu'il employa se rapportait avant tout aux Genevois. En ce moment où l'on vient à peine de célébrer la mémoire d'un si grand patriote, il me semble que tout Suisse doit reconnaître en Tæpffer son ami et répéter avec ceux de Genève: Notre Tæpffer ». Mais le texte dû à la plume de Mme Gagnebin n'occupe qu'un tiers de cette charmante publication. Le reste nous présente de nombreuses et intéressantes illustrations, vues. portraits, ta-

tion. Le reste nous presente de nombreuses et intéressantes illustrations, vues, portraits, tableaux, dessins, documents, qui rendent plus vivants et plus présents les personnages et les faits dont il est question. Voilà un joli album, d'une présentation parfaite, qui doit avoir sa place à tous les foyers romands.

J. G.

Cinéma d'aujourd'hui (Traits). Edition des Trois

Ce cahier contient les communications faites au Congrès International du Cinéma qui eut lieu à Bâle en septembre 1945. Outre certaines questions techniques du plus haut intérêt, comme les inconvénients du doublage ou la composition de la



un dangereux escroc, signalé par la police et qui avait déjà fait, dans plusieurs de nos villes, des victimes qu'il est toujours singulier de rencontrer si nombreuses chez des commerçants dont le métier semble être de se tenir sur leurs gardes. Se voyant dépisté, le personnage prit aussitôt la poudre d'escampette, poursuivi par la jeune fille. L'incroyable est que cette pour-suite put s'accomplir pendant plus d'une heure à travers les rues les plus fréquentées de la ville sans que la jeune fille, malgré ses sollici-tations de plus en plus angoissées, eût trouvé un seul homme qui voulût bien l'assister.

Le fuyard put entrer dans un grand magasin, le traverser de part en part, sortir par une porte donnant sur une autre rue, courir dans quelques-unes des artères les plus passantes de ville, longer la terrasse du Palais fédéral, t jours pleine de badauds, gagner les quartiers inférieurs sans que se levât une main, que s'a-gitât une jambe pour l'arrêter dans sa course. Le premier et tardif secours qui vint à la pour-Le premier et tardir seconts qui vint à la pour-suivante fut celui d'une femme, qui voulut bien téléphoner à la police pour lui indiquer la piste à suivre. A bout de forces, la jeune fille duf abandonner la poursuite. Elle réussit enfin à persuader un motocycliste de la prendre en croupe, mais l'escroc avait eu le temps de dis-paraitre. Tutefois grée, aux indications reques paraître. Toutefois, grâce aux indications reçues sur l'itinéraire de cette poursuite, la police put enfin arrêter le voleur.

Quelques-uns de nos confrères ont été si humiliés pour leur sexe, qu'ils ont passé comme chat sur braise sur les circonstances particulières de cette arrestation.

Nos chants guerriers sont pleins d'héroïsme; toute une pléiade d'artistes a mis en vers et en musique les hauts faits de nos pères. Il est dif-ficile de penser que dans un pays où chaque citoyen naît soldat, il ne se soit trouvé aucun mili-taire, tout au moins en civil, dans les rues ber-noises, quand la jeune vendeuse appelait les hommes à son aide. A côté des chants guerriers, il y a une foule de cantiques sociaux, qui chan-tent les vertus de la solidarité et de l'entr'aide. Ces appels s'arrêtent-ils devant la loi de la nature qui commande à l'homme d'être le pro-tecteur de la femme et de lui prêter assistance, parce que la création l'a fait fort, et elle, faible?

Un peu moins de verbiage sociologique, un peu moins de lyrisme feraient mieux notre affaire, qui serait bien plutôt un retour à quelques sains principes dans les rapports humains. Nos ancêtres étaient exaltés comme des géants; nos contemporains ne se considèrent certes pas comme des mazettes. Ils ont le culte du muscle, la religion de l'entraînement sportif. Comment fait-il qu'avec tout l'équipement moral et physique qu'ils reçoivent, ils puissent laisser une femme s'époumonner à poursuivre un mal-faiteur, sans lever un doigt pour lui prêter secours?»

### Echos de la Conférence des femmes hindoues, à Ankara

Une jeune fille, de famille riche et tradition-naliste, a fait acte d'indépendance. Malgré l'opposition de son père qui la blâme sévèrement,

## mariage a la pommière

Une cérémonie bien sympathique vient de se dérouler récemment dans la vieille demeure patricienne de la « Pommière » ; ayant eu le pri-vilège d'y assister, j'ai pensé en rapporter quel-ques échos à l'intention de nos abonnés du *Mou*ement féministe.

Vous your souvenez, sans doute, amies lectrices. que la Pommière est une maison d'éducation pour fillettes et jeunes filles qui, pour certaines raisons, ne peuvent vivre au foyer ou n'en possè-dent pas. Ce superbe domaine du plus pur style 18me, remplace pour ces jeunes êtres « la mai-son »; là elles vivent, grandissent et se développent, choyées et heureuses, dans une biance favorable entourées de l'affection et soins vigilants d'un personnel des plus qualifiés. Elles demeurent dans « la maison » jusqu'au jour où, en mesure de voler de leurs propres ailes, elles pourront s'élancer sur les chemins tortueux de la vie. Or, l'un de ces petits oiseaux qui n'a connu pour tout nid que cellui que lui offrait la Pommière, vient à son tour de fonder un foyer et, tout naturellement, c'est la vieille et accueil-lante demeure qui a tenu à consacrer cet évène-ment. Donc, samedi 5 avril était jour de fête à la Pommière, on y célébrait le mariage d'une petite « pomme » ! ! ! Des invitations avaient été petite « pomme » ! ! ! Des invitations avaient été lancées à ces dames du Comité et à quelques amis privilégiés. A trois heures précises le jeune couple faisait une entrée solennelle au temple de Chêne-Bougeries entre deux haies de fillettes aux têtes brunes et blondes surmontées de frais œuds blancs. La jeune épouse dans sa belle toilette de satin blanc et son long voile vaporeux soutenu par la benjamine de la Pommière, sem-blait un tantinet émue ce qui est fort naturel en in tel jour! La cérémonie religieuse, simple et digne, fut rehaussée par les chants émouvants des fraîches voix enfantines et le pasteur Doret qui officiait, adressa au jeune couple des paroles d'une rare élévation de pensée. Cette cérémonie si dépouillée restituait à l'acte sacré du mariage sa véritable signification. Mais après les devoirs re-

ligieux on passa aux plaisirs plus profanes... de la table! Certes, la Pommière avait bien fait les choses et une réception, que je qualifierai de grandiose, attendait grands et petits dans le vieux domaine qui avait tenu pour la circonstance à se parer des premiers rayons d'un frais soleil printanier, souhaitant à sa manière la bienvenue nouveaux époux. Bientôt chacun avait trouvé place autour des longues tables chargées d'appétissantes pâtisseries « maison » (tout avait été confectionné « at home ») tandis que dans une salle voisine 30 petites bouches roses dévoraient à belles dents les délicieuses merveilles, les cakes, et autres friandises. Le goîtter fut agrémenté de productions aussi nombreuses que variées, et même... d'ur sombre drame en cinq actes, pièce à thèse don Pauteur, une petite pomme d'une quinzaine d'années, ne manque certes pas de talent. Mais ce qui était le plus digne d'admiration et dont le mérite revient entièrement aux excellentes éduca-trices de la Pommière, c'est le calme, la dignité le climat dans lequel s'est déroulée cette charmante manifestation familiale ; la grâce, le main tien tout à la fois aisé et digne de la jeune hé roïne du jour, l'atmosphère de sérénité qu'on res-pire dans la vieille demeure et qui se reflète sur les minois épanouis et heureux des enfants. En quittant cette « maison du Bon Dieu » il me

plaisait d'imaginer que ce soir-là dans les pai-sibles dortoirs de la Pommière, plus d'une fil-lette rêverait qu'au côté de l'élu de son cœur elle recevait la bénédiction nuptiale des mains d'un pasteur paternel et bienveillant!

Et comment l'avenir ne serait-il pas plein de promesses pour le jeune couple qui s'est engagé sur sa route sous de si heureux auspices?

Soutenez le Comité et les personnes dévouées ui s'occupent de la Pommière : venez prendre le thé à la Crèmerie organisée dans le parc, le samedi 21 juin (20, chemin de la Pommière, Conches).

de ses frères qui se moquent d'elle, et de sa mère qui se lamente, elle est venue assister à la Conférence d'Akaba. Voici quelques-unes de ses impressions :

« Lorsque j'entrai dans la vaste tente pour l'ouverture de l'assemblée... je vis, assises sur le sol, des femmes venues de toutes les parties de l'Inde, à chaque porte se déversaient encore des torrents de nouvelles arrivantes, et la foule atteignit bientôt 4 à 5000 personnes. Alors, sur l'estrade, Mme Hansa Mehta, pré-sidente sortante de la Conférence des Femmes

de l'Inde, s'avança vers le microphone. J'avais lu comment elle avait été choisie pour aller en Amérique discuter le statut des femmes dans le monde entier; elle n'était qu'une petite per-sonne d'apparence ordinaire, vêtue d'un khaddar, elle avait une voix tranquille et des manières simples, pourtant, elle donnait une impression de sagesse, de sincérité et de conviction. Il n'y avait rien en elle de la sauvage énergumène qu'on m'avait fait prévoir. Elle délivra un message en-thousiasmant, appelant la Conférence à unir toutes. les femmes de l'Înde et par elles toutes les femmes du monde. La nouvelle présidente prit

la parole ensuite. Elle était d'un type tout différent: une belle femme vêtue d'un magnifique sari de soie, sa grâce aisée montrait l'habitude de la vie mondaine. Elle commença à parler en anglais, mais une partie de l'auditojre ayant bruyamment protesté, elle s'exprima en hindous-tent des la consecuence de la consecuence. tani. Hélas! nous n'avons pas de langue nationale! et la langue qui nous permet de nous comprendre est celle du joug étranger que nous es-sayons de secouer. Je ne pus, dès lors, suivre son sayons de secouer, Je ne puis, des lors, suivre son discours que par bribes, grâce à ma voisine: elle exposait ce que la Conférence des Femmes avait fait et quels étaient ses plans pour l'avenir, énumérant des myriades de réformes que nous devions obtenir aux Indes.

Puis, d'autres discours et d'autres rapports sur le travail accompli, des messages envoyés par des personnalités, hommes et femmes, bien connues aux Indes, et même des messages en-voyés par des Anglaises, des Norvégiennes, des Chinoises... Et moi-même, assise dans un groupe de femmes qui étaient pour moi des étrangères ce matin, je commençais à sentir l'unité et l'u-nion des femmes du monde entier.

Pendant les quatre jours suivants, je passai

GRANDE MAISON DE BLANC

la plupart du temps dans la tente, regardant et écoutant. J'étais étonnée de l'aisance avec la-quelle des femmes, peu différentes de moi, se levaient et s'adressaient, sans nervosité apparente, à la foule massée en bas. Les mots jail-lissaient comme si leur sentiments étaient trop forts pour rester enfermés. Nous discutâmes des projets de toute espèce à soumettre aux assem-blées provinciales : de la Charte des droits et des devoirs des femmes, du traitement des institutrices, des aménagements des wagons de 3me classe, des impôts, de la santé et de l'éducation, et durant des heures, nous avons fait assaut d'ar-

guments pour et contre.

Chaque soir, lorsque je m'étendais sur ma couche dure, ma tête était pleine d'idées en ébulition et je parlais avec les jeunes filles, mes voisines de dortoir, jusque tard dans la nuit. L'une était institutrice dans une petite ville, essayant d'infuser la science, avec un minimum de matériel scolaire, à d'innombrables petits garçons et pe-tites filles. Une autre travaillait dans une olinique de femmes et d'enfants, comme aide. Et la troisième qui avait avec elle son bébé d'un an, avait la responsabilité d'une crèche pour les enfants des ouvriers d'un moulin.

Que ma vie me semblait vide, en regard, et que de possibilités s'ouvraient devant moi!

Un soir, il y eut une assemblée publique où vinrent environ 12000 personnes, des hommes aussi. Son altesse, le Prince de Berar, appela le peuple de l'Inde à s'unir, à oublier tous les différents, sur le seuil de la liberté, et à utiliser les coutumes et les dons divers des ré-gions différentes pour le bien de l'Inde et non pour sa destruction. Oh! puisse cet appel réson-ner dans l'Inde entière! Mme Mithan Lam qui a sité dians finde entrere simme maire, dans notre pays, parla de la nécessité des contacts internationaux, de ce que l'Inde pourrait apporter aux autres nations et de ce que les autres nations pourraient lui enseigner. Le discours de la présidente me fit songer à mon père fâché contre moi et à mos frères sentiques; en effet del moi et à mes frères sceptiques; en effet, elle demanda aux hommes de soutenirs leurs femmes et leurs filles dans les tâches qu'elles vont entreprendre.

J'eus des entretiens avec des dames anglaises qui avaient jugé notre conférence assez impor-tante pour traverser les mers afin d'y assister. Elles furent amicales et semblèrent comprendre que nous désirions notre liberté. En fait, je crois qu'elles essayent de faire comprendre au peuple anglais que nous ne sommes pas tous des sau-vages ou des rajahs et que nous sommes capables nous gouverner nous-mêmes, sans une nurse britannique.

En vérité, les femmes anglaises sont au fond En vertie, les remmes anglaises sont au fond comme nous; elles se comportent d'une manière particulière, elles ont des vêtements hideux et des habitudes étrangères, mais, je crois que, si nous prenions la peine de nous connaître mieux et si nous n'essayions pas d'établir des lois sur des choses que nous ne comprenons pas, nous nous entendrions très bien.

Je me suis aussi entretenue avec des femmes américaines qui sont venues ici pour du travail social. C'est très bien de leur part de s'en occu-per. Je me demande pourquoi elles le font. Je suis confuse de penser qu'une étrangère est venue de si loin pour aider mes compatriotes tandis que je restais à la maison et ne faisais rien. Et, tandis que je les considérais, ces femmes

de l'Inde entière, les gracieuses princesses, et

partie sonore des bandes documentaires, les morceaux réunis touchent à des problèmes d'esthé-tique, comme le rapport de l'art et du cinéma, ou à des constatations d'ordre général, comme la décadence du film à Holywood ou les effets du cinéma sur l'éducation des jeunes. Toute personne soucieuse de se tenir au courant des mul-tiples aspects du cinéma et de son rôle dans la vie moderne, fera bien de lire cet ouvrage.

Collection des Classiques de la Liberté (Traits). Michelet, par Lucien Febvre.

« Je parle parce que personne ne parlerait à ma place. La situation de la France est si grave qu'il n'y a pas moyen d'hésiter. Je vois la France baisser d'heure en heure, s'abimer comme France baisser d'neure en heure, s'abiner comme une Atlantide. Pendant que nous sommes là à nous quereller, ce pays enfonce. Qui ne voit, d'Orient et d'Occident, une ombre de mort peser sur l'Europe — et que, chaque jour, il y a moins de soleil?

Quelle est cette voix? Celle du général de Gaulle? celle de Léon Blum? Non, celui qui parle est Jules Michelet, en 1831. Tout l'admi-rable petit ouvrage de M. Lucien Febvre: introduction et citations, nous rappelle un Michelet de ectte tremen, un homme qui aujourd'hui plus que jamais s'adresse directement à nous. Mis à part certains détails inhérents à son époque, comme son anglophobie ou son inconscience de la question sociale telle que nous la comprenons, Michelet est l'homme que nous devons écouter nous autres Suisses autant que les Français — pour conserver ce sens de la liberté morale qui donne sa stature à l'Européen moderne.

En nous rappelant divers textes, en particu-

liers le début de l'histoire universelle et la méditation sur les dernières paroles de saint Louis, Lucien Febvre place Michelet devant le micro et nous invite d'une manière pressante à écouter grande lecon.

#### Conseil social et économique

Lake Success

résolutions basées sur le rapport de la Commission du statut des femmes, ont été ap-prouvées, le 25 mars, par le Conseil social et économique. Voici l'essentiel de ces résolutions :

1. Le secrétaire est prié de se mettre en rap-port avec l'U.N.E.S.C.O. afin d'élaborer le plan d'un programme d'éducation de base, sans dis-tinction de sexe, de race ou de foi.

2. Il est recommandé au Conseil que, dans ce programme éducatif, on voue une attention spéciale aux régions et contrées où les femmes n'ont pas de droits politiques, de même que dans les pays où elles n'ont pas des droits

Le secrétaire général doit prier les états membres de répondre aussi vite que possible aux parties du questionnaire, envoyé au début de l'année, touchant le statut légal des femmes et relatif à l'éducation, le droit de vote et l'éligibilité aux emplois publics.

4. Le secrétaire général est prié de rédiger

un rapport préliminaire sur les droits politiques des femmes pour le soumettre à la prochaine session de la Commission du statut des femmes.

(International Women's News.)

14, RUE DE **Calicoes** Angle Rue RIVE **Calicoes** Verdaine La Maison des bonnes qualités



PORCELAINES - CRISTAUX COUTELLERIE SERVIR - BOYS OUIS KUHNE

# PHARMACIE M. MULLER & Cie

Place du Marché

CAROUGE - GENÈVE Tél. 4.07.07

Service rapide à domicile

# A La Halle aux Chaussures

m<sup>me</sup> Vve L. MENZONE Solidité - Elégance so/o escompto en tickets jaunes e Rive, Angle Boulevard Helvétique, 30



Tout pour économiser LE GAZ

Cuisinières et réchauds derniers modèles

Autocuiseurs - Grils "Melior" Marmites à vapeur

E. Finaz–Trachsel Boulevard James-Fazy 6

Mesdames! Vous serez coiffées tel qu'il vous plaira au

Salon de coiffure KODCTI

PERMANENTES - TEINTURES

BOURG-DE-FOUR 36

Téléphone 4.14.80